

Mobilisation contre l'arrêt de bus dangereux

A gauche, des voitures qui filent à plus de 80 km/h, malgré un radar situé un kilomètre en amont. A droite, le même tableau, avec une vitesse encore un brin supérieure. Et sur le terre-plein central, un piéton qui tente de rejoindre l'autre bord... A hauteur du centre commercial de La Ville-du-Bois, la nationale 20 ressemble à s'y méprendre à une autoroute. Ils sont pourtant des dizaines à braver le danger et à traverser chaque jour cet axe particulièrement accidentogène... Dont une majorité pour rejoindre l'arrêt de bus des Joncs-Marins.

Cela fait une quinzaine d'années que les élus du secteur s'en alarment et réclament la mise en place d'un feu tricolore ou d'une déviation du bus, sans que rien ne change. Lundi, le conseiller général (CAP 21), François Pelletant, a de nouveau alerté le président PS du conseil général sur la question. « Il y a déjà eu plusieurs accidents mortels à cet endroit. Il est temps d'agir », justifie l'élu.

Cela fait quinze ans que les élus réclament un feu tricolore ou une déviation

Les usagers eux-mêmes reconnaissent le danger. « Je travaille dans un magasin de la zone commerciale, explique Nicolas, 24 ans, qui vit à Longjumeau. J'ai toujours connu l'arrêt de bus comme ça. Et si on glisse en traversant, même à 70 km/h, les voitures n'ont pas le temps de freiner. » « Je ne viens jamais prendre ce bus le soir, poursuit Tiphaine, 22 ans, en route pour le travail. Quand on traverse et qu'on voit les fleurs déposées au bord de la route pour les gens qui sont morts, ça fait froid dans le dos. »



LA VILLE-DU-BOIS, HIER. L'arrêt de bus des Joncs-Marins fait l'objet d'une polémique entre les élus locaux, la société de cars Daniel-Meyer, les forces de l'ordre et le conseil général de l'Essonne. En jeu, la sécurité des usagers des transports.

(LP/L.C.)

En mai 2008, un motard avait perdu la vie à cet endroit précis : il avait heurté un véhicule de plein fouet après qu'une voiture a ralenti... pour laisser passer un piéton.

Il existe pourtant bien un moyen de traverser de façon sécurisée : il faut prendre une passerelle, mais la plus proche implique un détour de dix à quinze minutes. D'où l'idée, soulevée lors d'une réunion sur place il y a un an, de faire faire un détour au bus dans la zone commerciale, ou d'implanter

un feu. La première solution a été rejetée par la compagnie de bus, les cars Daniel Meyer, la seconde par les forces de l'ordre, au motif que les conducteurs de voiture ou de deux-roues risquaient de ne pas s'arrêter.

De la mauvaise foi pour Brigitte Puech, la maire (Nouveau Centre) de Ballainvilliers, et Jean-Pierre Meur, son homologue (divers droite) de La Ville-du-Bois, qui travaillent ensemble sur le dossier. « Il y a un autre feu au niveau de Montlhéry et ça ne

pose aucun souci ! rétorquent les deux élus. L'argument ne tient pas. » « La nationale va être transformée en boulevard urbain, mais d'ici à dix ans... C'est maintenant qu'il faut agir car 300 logements sont attendus à Ballainvilliers, à proximité de la N 20 », souligne Jean-Pierre Meur. Le département s'est engagé à poursuivre les études techniques. Mais sans une réponse rapide, les deux édiles promettent de bloquer la nationale lors d'une manifestation.

LOUISE COLCOMBET